

Droit public des affaires

Course title – Intitulé du cours	Droit public des affaires
Level / Semester – Niveau /semestre	Semestre 6
School – Composante	Faculté de Droit et Sc. Politique d'UT-Capitole
Teacher – Enseignant responsable	Jean-François Giacuzzo
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	Clémence Lapuelle
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) – Autre(s) enseignant(s)	
Lecture Hours – Volume Horaire CM	33h
TA Hours – Volume horaire TD	15h
TP Hours – Volume horaire TP	
Course Language – Langue du cours	Français
TA and/or TP Language – Langue des TD et/ou TP	Français

Teaching staff contacts – Coordonnées de l'équipe pédagogique :

jean-francois.giacuzzo@ut-capitole.fr

lapuelle@cabinetlapuelle.com

Course Objectives – Objectifs du cours :

1. Maîtriser les notions du droit public appliquées à l'économie.
2. Articuler les sources internes et externes du droit public des affaires.
3. Savoir construire une argumentation pour présenter les différentes postures qu'adoptent les acteurs publics à l'égard de l'économie.
4. Mettre en pratique les connaissances (cas pratiques).

Le droit public des affaires est la matière située à la croisée du droit constitutionnel, du droit administratif et du droit de l'Union européenne lorsqu'ils s'appliquent aux personnes publiques dans leurs relations avec les opérateurs économiques.

Cette pluralité de sources juridiques a pour objet d'encadrer les trois postures qu'adoptent les personnes publiques à l'égard du marché : l'intervention directe en se faisant opérateurs ; la collaboration avec des partenaires (recours au contrat administratif) ; la régulation (notamment par le recours au droit souple généré par les autorités administratives/publiques indépendantes).

La présentation dynamique des sources du droit public des affaires a pour objet de poser le cadre à l'intérieur duquel l'administration peut interagir avec les opérateurs, tout en respectant leurs libertés économiques.

L'exposé des institutions (autorités de régulation, entreprises publiques) permet de cerner la grande variété des moyens de l'action publique sur l'économie.

Prerequisites – Pré requis :

1. Maîtriser le droit administratif.
2. Maîtriser les principales notions du droit constitutionnel.
3. Connaître des principales notions du droit matériel de l'Union appliquées à l'économie.

Practical information about the sessions – Modalités pratiques de gestion du cours :

1. Cours magistral : exposé systématique des notions et de cas récents mettant en pratique les notions.
2. Séances de TD : entraînement aux différents exercices et classe inversée (exposés).

Grading system – Modalités d'évaluation :

1. Examen terminal noté sur 20 (écrit de 3h).
2. Note de TD sur 20 (examen blanc + exposés)

Bibliography/references – Bibliographie/références :

- S. Braconnier, *Droit public de l'économie*, PUF, 2021
- J.-P. Colson et P. Idoux, *Droit public de l'économie*, LGDJ, 2018
- P. Delvolvé, *Droit public de l'économie*, Dalloz, 2021
- D. Linotte, R. Romi et D. Piette, *Droit public de l'économie*, LexisNexis, 2022
- S. Nicinski, *Droit public des affaires*, LGDJ, 2021.

Session planning – Planification des séances

Plan prévisionnel du cours (susceptible d'ajustements)

INTRODUCTION

- §I. Définition de l'objet du cours
- §II. Une mise en perspective historique
- §III. Mise en perspective théorique

PARTIE PREMIERE : LES SOURCES DU DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

TITRE 1 : LES PRINCIPES ESSENTIELS DU DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Chapitre 1 : La liberté d'exercer une activité économique dans un cadre concurrentiel

Chapitre 2 : Les droits et libertés « supports »

Section 1 : La liberté contractuelle

Section 2 : Le droit de propriété

TITRE 2 : LES SOURCES ADMINISTRATIVES DU DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Chapitre premier : Le droit (souple) des AAI/API

Section 1 : L'identification de l'AAI/API

Section 2 : Les actes des AAI/API

Chapitre 2 : Le contrat, source du droit public des affaires : Le cas de la concession

PARTIE SECONDE : LA STRUCTURATION DU MARCHÉ

TITRE 1 : LA STRUCTURATION DU MARCHÉ AU MOYEN DU SECTEUR PUBLIC

Chapitre premier : La définition du secteur public : les opérateurs publics

Chapitre 2 : Le périmètre du secteur public : la « respiration » du secteur public

Section 1 : L'augmentation du périmètre

Section 2 : La diminution du périmètre : la privatisation

TITRE 2 : LA DÉTERMINATION DU NOMBRE D'OPÉRATEURS SUR LE MARCHÉ : LES MONOPOLES

(PUBLICS) ET LES DROITS EXCLUSIFS

Chapitre premier : Le régime général des monopoles et les droits exclusifs

Chapitre 2 : La disparition du monopole : l'exemple de la SNCF

Plan prévisionnel des séances de TD (susceptible d'ajustements) :

1. L'interventionnisme public
2. La liberté d'entreprendre
3. L'interventionnisme public local
4. La liberté contractuelle
5. Partiel blanc
6. Le droit souple : les AAI/API
7. Les nationalisations
8. Les privatisations
9. Les monopoles et les droits exclusifs

Distance learning – Enseignement à distance :

En cas de nécessité, un enseignement à distance sera assuré en mobilisant:

- *Classe en ligne interactive*

- *TP/TD à distance*